

Secteur cadre de vie-technique • Entreprises des experts en automobile

# CONTRATS DE TRAVAIL



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



# CDI LARGEMENT **MAJORITAIRE**

Le taux de CDI est très élevé (92.3 %) et supérieur à la moyenne du secteur (81,0 %). Hors CDD, les autres contrats sont peu mobilisés.



# LÉGÈRE BAISSE DE LA PART DES CDD

Par rapport à 2009, le taux de CDD tend à diminuer dans la branche jusqu'en 2018. Les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021 anticipent la poursuite de cette tendance.

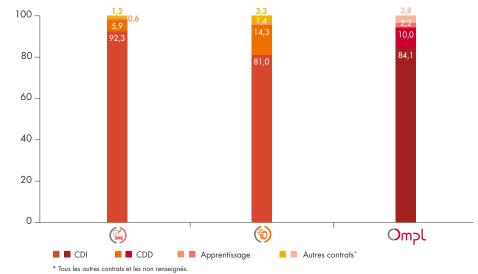


Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



## Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018

# Évolution du taux de CDD annuel (%)



Source: Insee, DADS 2009-2018, estimations.

www.ompl.fr

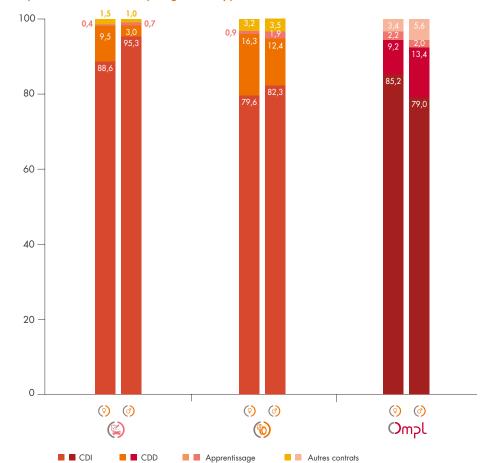




## CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR **LES FEMMES**

Les femmes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les hommes. Le différentiel atteint 6,5 points.

# Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.





#### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent deux fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.



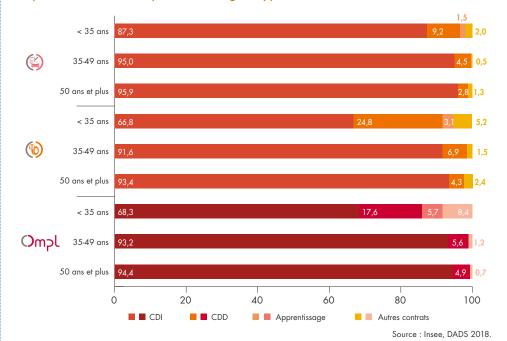
#### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche, le recrutement en CDI est la norme, pour toutes les catégories sociales. Cependant, le recrutement en CDD est nettement plus mobilisé pour les employés. En revanche pour les cadres,

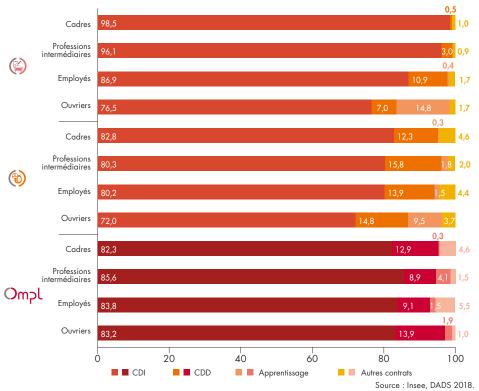
le recrutement en CDD est

pratiquement inexistant.

### Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



# Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)









#### **NUANCES SELON** LA DURÉE DU TEMPS **DE TRAVAIL**

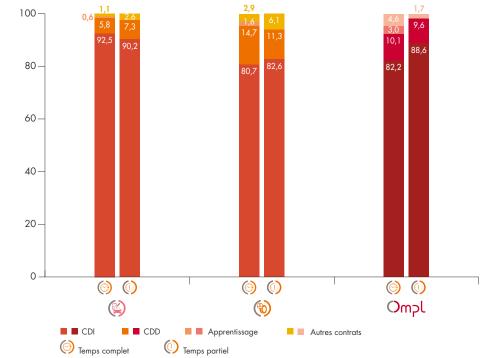
Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont moins souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet (- 2,3 points).



### **DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES**

La part de CDD au sein de la branche varie de manière notable d'une région à l'autre. Elle est maximale pour les DOM (12,2 %) et minimale pour le Grand Est (2,1 %).

# Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018.

# Taux de CDD par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	4,7	11,8	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	5,1	9,2	9,2
Bretagne	3,8	12,5	10,8
Centre-Val de Loire	2,6	7,4	8,3
Corse	ND <sup>1</sup>	8,4	10,3
DOM	12,2	10,9	11,8
Grand Est	2,1	12,0	8, <i>7</i>
Hauts-de-France	7,3	11,7	9,2
Île-de-France	6,9	20,5	10,2
Normandie	8,5	11,0	9,6
Nouvelle-Aquitaine	6,7	13,2	10, <i>7</i>
Occitanie	4,1	12,7	10,6
Pays de la Loire	6,9	12,2	11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,1	11,4	9,3
Ensemble	5,9	14,3	10,0

Source: Insee, DADS 2018.



<sup>1 :</sup> non déterminé pour cause de secret statistique.